

# Plan de Protection de l'Atmosphère des Bouches du Rhône

## – erratum

### Page 144 :

Le tableau 7 (estimation de l'amélioration de la qualité de l'air résultant de l'ensemble des mesures) de la page 144 du projet de plan est remplacé par le tableau ci-après :

		<b>PM10</b>	<b>PM2.5</b>	<b>NOx</b>
<b>Secteurs d'activité</b>	Emissions totales sur la zone PPA (kT/an) tous secteurs confondus	7.858	5.334	60.181
<b>Industrie/Déchets/ Production et distribution d'énergie</b>	Gain attendu sur les émissions totales de la zone PPA (%)	-3.5	-3.7	-2.4
	Gain en kT/an	0.278	0.195	1.418
<b>Chauffage résidentiel, tertiaire et brûlage</b>	Gain attendu sur les émissions totales de la zone PPA (%)	-1.3	-1.4	-0.1
	Gain en kT/an	0.104	0.075	0.053
<b>Transport routier et non routier Chauffage résidentiel, tertiaire et brûlage</b>	Gain attendu sur les émissions totales de la zone PPA (%)	-4.1	-4.3	-5.8
	Gain en kT/an	0.321	0.229	3.519

### Pages 68 à 140 :

Il est précisé que dans l'ensemble des fiches actions du PPA insérées en pages 68 à 140, les gains de réductions qui figurent à la ligne « objectif(s) de la mesure » sont les gains estimés de l'ensemble des mesures du secteur considéré (industrie, transport ou résidentiel tertiaire) rapportés aux émissions totales de la zone PPA (tous secteurs d'activités confondus).

### **Par exemple :**

#### **Fiche 1.1 page 68 :**

Sur la zone PPA, cette action contribue à la diminution globale des émissions issues du secteur de l'industrie, de la production et de la distribution d'énergie. L'ensemble des mesures du secteur de l'industrie, de la production et de la distribution d'énergie contribuent à une diminution de 3.5% des émissions totales (tous secteurs confondus) de PM10, 3.7% des émissions totales (tous secteurs confondus) de PM2.5 et 2.4 % des émissions totales (tous secteurs confondus) de Nox.